



# Pass culture : 30€ par an puis 300€ à la majorité

publié le 03/02/2022

Profiter gratuitement des concerts, cinémas, livres, musées...

Descriptif :

Détails pratiques pour pouvoir bénéficier du pass culture !

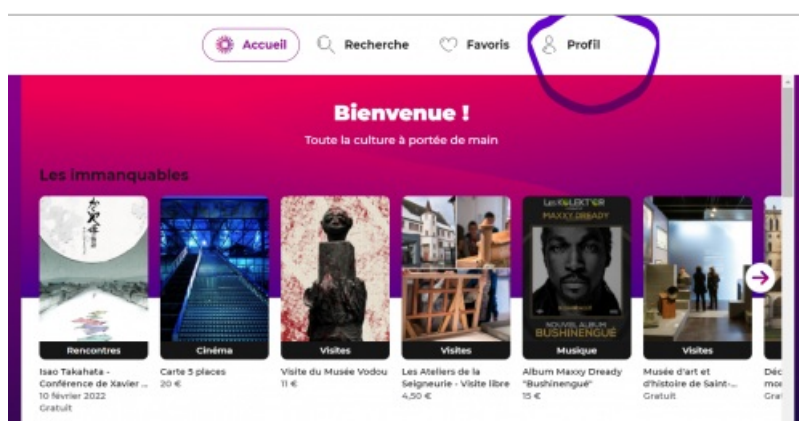


Comment créditer en 3 minutes les 30€ par an et 300€ à la majorité ?

Rien de plus simple :

1- Avec un ordinateur [clique ici](#)

Avec le téléphone portable télécharge l'application "Pass culture".



2- Clique sur "Profil" en haut à droite

3- Clique sur "S'inscrire"

4- Complète ce qui t'est demandé et c'est parti !